

A Découvrir

1 - Saint Christophe : La statue initiale était en bois, elle fut brûlée par un simple d'esprit. La suivante installée après la guerre de 14-18, fut volée récemment. La statue actuelle date de l'année 2000.

Beau panorama sur Meursault et ses environs.

2 - Sentier d'initiation botanique : boucle de 700 m permettant de découvrir une vingtaine d'essences d'arbres et arbustes fréquents dans la région.

3 - Pins noirs d'Autriche : les premiers furent plantés sur les terrains délaissés par la vigne après la crise du Phylloxéra à la fin du XIX^e siècle. Cet arbre rustique supporte aisément les conditions climatiques difficiles et les terrains secs et filtrants.

4 - A remarquer les rosiers en bout de vignes, comme autrefois, afin de signaler au viticulteur les premières attaques de certaines maladies de la vigne.

5 - Vignes d'appellation communale : Meursault (blanc). Les Premiers Crus sont en contrebas.

6 - Domaine viticole communal : vignes d'appellation communale Meursault (blanc).

7 - De part et d'autre du chemin : vignes d'appellation Meursault Premier Cru. Principalement blanc en direction de la forêt et quelques crus rouges à gauche du chemin (appelés encore Blagny).

8 - Blagny : d'abord villa gallo-romaine, rasée vers 730 par les Sarrazins, puis "grange" cistercienne appartenant à l'Abbaye de Maizières (située à 9 km au Sud Est), aujourd'hui disparue. Les moines et convers venaient de l'Abbaye par le chemin encore appelé chemin aux Moines (voir circuit n° 23). La chapelle est du XV^e siècle.

9 - De part et d'autre de la route, vignes d'appellation Puligny-Montrachet Premier Cru (blanc), ou Blagny Premier Cru (rouge).

10 - La Roche Dumay : la grotte n'a jamais été habitée mais a toujours suscité la curiosité et l'imagination des habitants du village et des promeneurs, fournissant matière à de nombreuses légendes.

11 - Panorama varié : de gauche à droite, réémetteur au dessus de Saint-Aubin, le village de St-Aubin, le Mont de Sène (les Trois Croix), les carrières de Chassagne-Montrachet dominant le village, Chagny, au loin Chalon-sur-Saône et dans l'axe de Chagny le Montrachet recouvert de buis et d'arbustes (les réputés grands crus blancs se trouvent au pied sur les éboulis).

12 - A 300 m environ du parking, l'ancien camp dit "romain" du Mont Milan : prendre d'abord le GR°, le quitter à 50 mètres et aller tout droit quand le GR° entre à droite dans la forêt. Continuer le large chemin sur 20 m puis emprunter à droite une trace herbeuse. A 150 m vestiges du fossé et du rempart. Le lieu fut occupé dès l'époque néolithique (vers -3000 ans).

Le camp semblerait dater du second âge du fer (vers -300 ans). Son but était de surveiller les voies gauloises de l'étain et du sel. Sur trois côtés, le camp était entouré d'un rempart sur plus de 400 m, mur de près de 4 m de haut sur 2 à 3 m de large. Le rempart était précédé d'un fossé aperçu aux endroits creusés lors des fouilles.

Le site fut occupé ensuite à l'époque gallo romaine, puis servit de refuge lors des incursions barbares.

**RESPECTER LES RECOLTES ET LES PLANTATIONS.
NE PAS LAISSER DE DECHETS.**

Conseillers techniques : D. et R. MUTIN, P. GATEAU - NOVEMBRE 2012
Tous droits réservés. Reproduction Interdite.
Réalisé, édité et diffusé par l'Office de Tourisme*** Beaune & Pays Beaunois

Promenade en Pays Beaunois

Circuit 15

Sentier Meursault-Blagny

Au départ du site de St Christophe après un cheminement sur des chaumes légèrement boisées, le promeneur évoluera ensuite dans le vignoble en particulier dans des Premiers Crus de Meursault et de Puligny-Montrachet sans oublier les lieux historiques Blagny et le camp du Mont Milan.

D à 3 km à l'Ouest de Meursault : Site de Saint Christophe

P à l'extrémité du chemin goudronné en haut de la Côte

KM 7 km environ

2 H 30 environ

150 m

Niveau : familial

Balisage : poteaux directionnels et marques de peinture sur divers supports (murs, arbres, sols, etc...).

Restrictions : ATTENTION en période de chasse (de septembre à fin février) et de battues administratives.

Carte IGN 1:25 000 : n° 3025 OT
© IGN - PARIS - Autorisation N° 5012-016

Circuit 15



Du parking rejoindre l'oratoire de Saint Christophe 1. De là, deux possibilités :

- Soit emprunter depuis la statue le sentier d'initiation botanique 2 (flèche) sur la droite en regardant Meursault et la plaine, puis rejoindre à 600 m le circuit normal en A.

- Soit en revenant au parking, prendre à gauche le large chemin (marques rouges et blanches du GR°). De part et d'autre du chemin quelques plaquettes du sentier d'initiation botanique 2.

- Laisser un chemin de vigne sur la droite et continuer à monter légèrement le chemin empierré.

- Sur la gauche en A arrive le sentier botanique. Continuer le large chemin.

- A l'entrée du bois de pins 3, laisser le chemin sur la droite et suivre tout droit en montant légèrement.

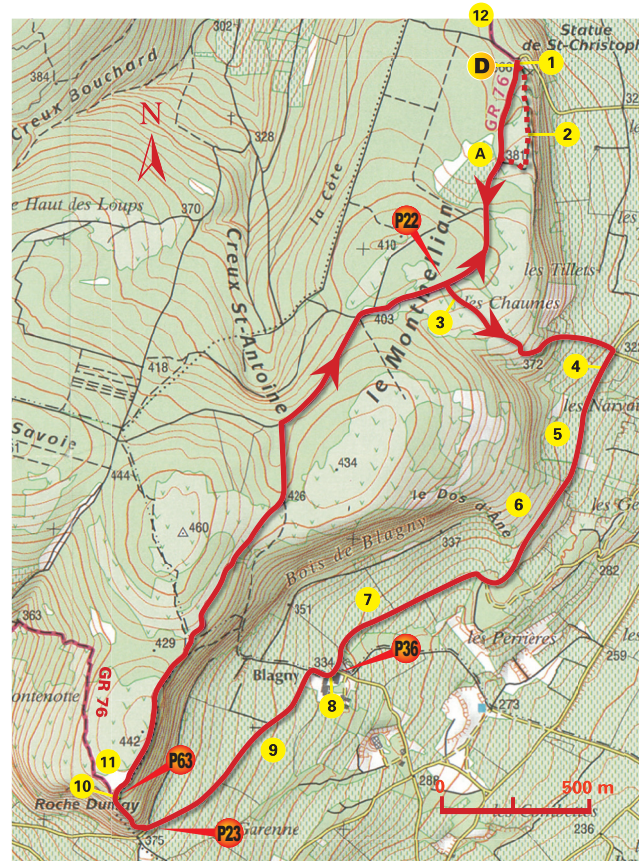
- Sur le plat, tourner à gauche en suivant les balises oranges de la piste équestre (poteau P22) (le GR° continue tout droit). Le chemin descend parmi les buis et les pins et permet de découvrir la plaine de la Saône.

- En débouchant sur les vignes, continuer à descendre tout droit en longeant une maisonnette (pièges!).

- En arrivant au croisement, tourner à droite sur un chemin en pierre à flanc au milieu des vignes



Sentier Meursault-Blagny



4 et 5 (la piste équestre continue tout droit). Passer devant une maisonnette près d'un résineux.

- A la fourche prendre le chemin montant à droite.

- En arrivant sur le nouveau domaine viticole

communal 6, prendre à gauche et descendre.

- A la fourche aller tout droit puis déboucher sur le vignoble de Meursault-Blagny.

Prendre à gauche un large chemin rectiligne entouré de vignes 7 allant en direction du hameau.

Dans le fond, sur la gauche, Chagny et sur la crête le réémetteur de

Bouzeron. Le chemin est ensuite goudronné.

- En arrivant au hameau de Blagny 8 (poteau P36), tourner à droite (le circuit n°23 venant en sens inverse continue à gauche).

- Dans le virage, la chapelle est visible sur la gauche. Continuer la petite route goudronnée qui tourne ensuite à gauche parmi les vignes 9. Passer près de l'oratoire Saint Charles (1740).

- En haut de la côte quitter la route goudronnée (poteau P23) (vue sur les carrières de Chassagne-Montrachet), tourner

à droite puis, à 10 m, emprunter sur la gauche un petit sentier assez pentu au début et glissant par temps humide.

- S'élever rapidement sur la crête en découvrant successivement Saint-Aubin contourné par la N 6, Gamay au pied de la colline et la Roche Dumay 10.

Au sommet vue sur la partie Sud de la Côte de Beaune 11 (poteau P63).

- Tourner à droite en retrouvant les marques rouges et blanches du GR76° jusqu'au parking.

- Le sentier longe le bord escarpé.

En regardant la plaine, vue à droite sur Chagny puis en allant vers la gauche Puligny-Montrachet, le hameau de Blagny et, au loin, Meursault puis Beaune.

- Le sentier continue parmi les buis.

- Traverser un petit bois de pins. A la sortie tourner à droite (balisage GR° et piste équestre). A travers les pins et mélèzes on aperçoit sur la gauche le hameau d'Orches au pied des falaises.

- Continuer le large chemin vers le Nord.

- Aller tout droit lorsque la piste équestre (balises oranges) tourne à droite et regagner le parking 12.

